

ment de la majorité. Monsieur l'Orateur, nous devrions, je crois, parler moins des rigueurs de notre climat; c'est une mauvaise publicité. Les membres de cette Chambre admettront sans doute avec moi que notre climat est bon.

Passant à notre commerce d'exportation, nous ne devrions pas trop nous en glorifier. Par exemple, l'Angleterre a un commerce d'exportation par tête supérieur à celui des Etats-Unis, mais elle souffre davantage du chômage si on tient compte du chiffre de la population.

Sur le budget, je dirai que j'aurais voulu entendre le ministre des Finances annoncer sur les journaux américains un tarif suffisamment élevé pour les exclure du Canada. Ces publications tendent vers l'américanisation du Canada, et plus tôt on aura mis fin à cette propagande, mieux ce sera pour notre pays.

J'aurais également voulu voir dans le budget une augmentation du tarif sur les lainages afin de faire renaître cette industrie dans le pays. On a tenté de nier le fait que cette industrie a souffert gravement faute d'une protection adéquate, mais il est certain que c'est là la cause du marasme dans lequel elle est tombée aujourd'hui. Des 30 millions de dollars de lainages que nous avons importés l'an dernier, on aurait pu manufacturer beaucoup plus de la moitié au pays si l'industrie avait été suffisamment protégée; l'industrie aurait alors procuré de l'emploi à un grand nombre d'hommes. Il ne faut pas oublier que "l'ouvrier suit l'emploi", et si vous voulez une forte population, multipliez les emplois. Au cours de son discours, la semaine dernière, le ministre des Travaux publics (M. King) déclarait que, l'an dernier, nous importions pour une valeur de 30 millions de dollars de lainages seulement contre une importation de 45 millions en 1921, et il semblait se réjouir fortement de cette diminution apparente. Mais il faut se rappeler que l'an dernier les prix étaient des plus modérés si on les compare à ceux de 1921; conséquemment, la diminution apparente des importations peut servir les fins politiques, mais elle induit en erreur. En outre, pour juger comme il convient le volume de ce commerce, il faut tenir compte du nombre de verges et non pas de la somme d'argent. Les chiffres suivants le démontreront:

Nombre de verges importées		
1921		1925
	Tissus à paletots	
69,031		351,175
	Tweeds	
2,585,833		3,327,760
	Worstedes et serges	
6,552,434		9,756,954

[M. Baker.]

Et ainsi de suite pour tous les articles. Ce tableau démontre que, bien que la statistique citée par le ministre a semblé confirmer son affirmation, celle-ci n'était pas conforme à la réalité et qu'on ne peut réellement se rendre compte du chiffre des importations qu'en considérant le nombre de verges. Nous en avons acheté beaucoup plus en 1925 qu'en 1921. C'est la quantité des tissus qui procure de l'emploi et c'est cela que nous désirons, car les emplois attirent la population.

En préparant un budget, on devrait, à mon sens, songer d'abord à cette question. On doit se rappeler qu'un tarif protecteur n'a pas seulement pour but de protéger le manufacturier; cela est purement accidentel; le premier objet de ce tarif est de protéger les salaires des ouvriers. En résumé, on doit protéger nos industries surtout pour protéger les ouvriers du pays, afin qu'ils puissent vivre selon l'idéal canadien, et non pas pour des salaires minimes comme en Europe centrale et au Japon où les conditions de vie sont déplorables. Dans son discours sur le budget, l'honorable représentant de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) a prôné un salaire minimum déterminé par le coût de la vie. Il devrait en être ainsi et nous espérons que le salaire minimum des ouvriers canadiens sera toujours un salaire généreux. Mais je ne comprends pas qu'il puisse sans cesse réclamer, sincèrement comme je le crois, cette fin louable et, en même temps, se prononcer contre le seul parti de cette Chambre dont la politique pourrait assurer à l'ouvrier canadien un salaire proportionné au coût élevé de la vie. Ils nous faut, dans cette Assemblée, lutter contre l'inconséquence. Je m'adresse à mon honorable collègue avec toute la cordialité possible et dans l'espoir qu'il pourra appuyer le parti qui défend les gens qu'il est supposé représenter. J'espère qu'il les représentera véritablement en agissant ainsi, car personne au monde ne mérite plus d'être convenablement représenté que les ouvriers canadiens. J'espère qu'il suivra mon conseil et se prononcera pour l'amendement de l'honorable député de Fort-William (M. Manion). De cette façon, il sera sûr que les ouvriers ne souffriront pas dans l'avenir du fait d'un gouvernement qui ne défend pas les intérêts des travailleurs. Ce Gouvernement a ignoré la commission du tarif qu'il a récemment nommée; puis il a pris le taureau par les cornes, désorganisé l'industrie de l'automobile et fait perdre leur emploi à nos ouvriers.

Mon honorable ami de Winnipeg-Centre-Nord a aussi, avec raison, demandé des secours aux sans-travail. Puis-je lui faire remarquer respectueusement que le plus grand